

Introduction

La crise que traverse le système éducatif français nécessite d'appréhender le contexte dans lequel elle se développe, caractérisé par l'émergence d'une société dite de la connaissance. Montée des violences juvéniles, démoralisation grandissante des communautés éducatives et universitaires, ces phénomènes qui ont fait l'objet de nombreux rapports (du Sénat, de la médiation de l'Éducation nationale...) démontrent les limites voire les dérives d'une éducation centralisée dont le mode d'accès à la citoyenneté est principalement individuel. Ce mode de fonctionnement ne parvient plus à pondérer l'influx démultiplié des médias sur les publics, souvent au compte des marchés, ce phénomène entravant la transmission des savoirs, le dialogue des cultures et le rayonnement de notre modèle éducatif. À l'ère de la mondialisation, l'aspiration juvénile et sociétale à la reconstruction du vivre ensemble et à la mise en œuvre d'une éthique fraternelle doit être prise en compte.

Résumé de la table des matières

Les deux premières parties de l'ouvrage reconsidèrent le système éducatif français à l'aide de différents prismes, contextualisant, rétrospectif, comparatif... Le débat interne au monde enseignant a surtout mis l'accent sur la gestion d'inspiration européenne des structures, statuts et modes de fonctionnement institutionnels. Revenir sur la primauté donnée au principe de rentabilité, à la mise en concurrence marchande et à la gestion technocratique correspondante nécessite aussi de problématiser « la société de la connaissance » et son ancrage cyber-culturel et médiatique, qui conditionnent les orientations programmatiques et les relations entre les différents champs disciplinaires. Quelles humanités cultiver pour quels modes de développement ? L'enjeu étant le renforcement du système de recherche-formation et d'éducation comme instance de pondération des lobbies marchands et médiatiques, au service d'une politique de développement plus équitable, soutenable et à visage humain, qui garantisse, ce faisant, la transmission des savoirs et des cultures, conçus comme « biens communs de l'humanité ».

Les deux parties suivantes, focalisées sur le fonctionnement interne du système éducatif, portent sur les questions de politique éducative ainsi que sur les stratégies

didactiques à mettre en œuvre dans différents champs disciplinaires. Pour ce faire, les cadres épistémologiques doivent être revisités ; la réhabilitation du métier d'enseignant passe aussi par l'émancipation à l'égard des différentes tutelles et limitations d'ordre technocratique (émanant de l'administration), clientéliste (exercées par les publics), sexiste (discriminations de genre), corporatiste et individualiste (obstacles endogènes)... La mise à parité professionnelle est un facteur déterminant d'émulation ; d'une manière générale, la promotion de stratégies coopératives, constructivistes et de co-éducation (de génération, de genre ou d'origine) permet de davantage mutualiser et d'autogérer les ressources existantes, à l'échelle des établissements : le travail d'équipe fondé sur des projets fédérateurs est en effet une condition nécessaire à une éducation à la citoyenneté en actes et par l'exemple. En amont, la formation des enseignants, assurée par les ESPE, doit davantage articuler recherche et éducation, et tendre vers une cohérence entre ces pôles, cette démarche de médiation contribuant à forger une culture professionnelle commune, base d'une meilleure cohésion citoyenne et sociale. En aval, si tant est qu'il n'en reste pas à un logiciel rationaliste daté, c'est le rôle que doit jouer l'enseignement d'une morale laïque et citoyenne actualisée. Il reste, pour ce faire, à intégrer le multiculturalisme de la société française comme paramètre apte à donner de la substance aux dynamiques intersubjectives, gérées actuellement de manière empirique par le monde médiatique, et à les faire fructifier à l'échelle des coopérations francophone et européenne.

La dernière partie propose une synthèse des pistes programmatiques et institutionnelles élaborées chemin faisant, prenant en considération les derniers textes relatifs à la refondation de l'école, à la mise en place de l'enseignement de la morale laïque et citoyenne ainsi qu'à la création des ESPE et du Conseil supérieur des programmes (CSP).